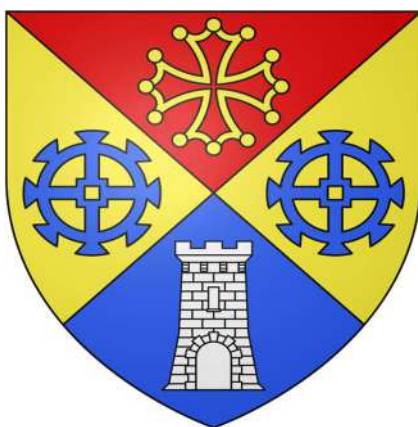


BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2023



SOMMAIRE

-  Le mot du maire
-  Cérémonie du 8 mai 2022 et du 11 novembre 2022
-  Etat civil 2022
-  Extrait du compte administratif 2021
-  Travaux 2022
-  Projets de la commune pour 2023
-  Epareuse
-  Assainissement, SMECMVD
-  Galerie photos
-  Bon à savoir
-  Informations pratiques

Bulletin d'information municipal – janvier 2023

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication : Lonchambon Marie-Laure, Guytard Josiane, Cavanié Solange, Roche Olivier, Genez Chrystèle.

Photos : Gillet Patrice, Magimel Martine, Breil Daniel, Roche Olivier, Teilhard Josette, Genez Chrystèle, Ceyrolles Mickaël, Cavanié Solange.

Si vous constatez un oubli, n'y voyez aucune mauvaise intention mais signalez-le-nous.

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Strenqueloises, Strenquelois,

Après trois années compliquées relatives à l'épidémie de COVID nous devons rester prudents et vigilants car je ne suis pas sûr qu'elle soit derrière nous.

Les évènements de ces derniers mois, la guerre en Ukraine, les tensions sur l'énergie, l'ampleur de la sécheresse estivale... nous font basculer vers une période d'incertitudes et de bouleversements : le changement climatique est une évidence.

Depuis la rentrée de septembre nous faisons face à une forte inflation avec une augmentation de l'énergie et des produits de premières nécessités qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets, famille, collectivité.

La municipalité a commencé par remplacer l'éclairage du village par des LED moins énergivores.

Nous avons également réaménagé la cour de la mairie qui en avait bien besoin et travaillé sur l'adressage dont vous trouverez plus de renseignements dans les pages qui suivent.

Durant l'été, nous avons organisé une soirée Ciné Belle Étoile avec le concours de toutes nos associations, l'association des Chasseurs, le Rayon Strenquelois, Strenquels Animation, l'association de Sauvegarde de la Vallée de la Doue, du Vignon, de leur Causes et Coteaux qui a été un réel succès. Je tiens également à remercier les quatre associations pour la réouverture du chemin du Bourg à Ripane avec la participation de certains habitants de la commune. Notre vie festive reprend grâce au tissu associatif et leurs bénévoles. Merci pour leurs implications et le don de leur temps.

Je tiens aussi à vous dire que le tri des ordures ménagères est très important car moins bien on trie et plus cela nous coûtera cher.

Je ne peux pas achever ces quelques mots sans avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année.

Je vous souhaite une bonne année 2023 tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Guy Gimel, votre Maire



CEREMONIE DU 8 MAI 2022



Le 8 mai 2022, marque le 77^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, une cérémonie s'est déroulée au monument aux morts, en présence de Mr Guy Gimel (maire de Strenquels) et Mr Guy Breil (ancien combattant). Après lecture des messages et dépôt de gerbe, le verre de l'amitié était offert salle de la mairie.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022



Ce 11 novembre 2022, la France célébrait le 104^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. A cette occasion une cérémonie avec dépôt de gerbe a été organisée par la municipalité. Après les lectures de Monsieur Gimel Guy (Maire) et de Lucas Fouilloux-roux (enfant de Strenquels), le verre de l'amitié a été offert salle de la mairie.



ETAT CIVIL 2022

NAISSANCES



Louis MOURIGAL né le 24 février 2022 de Loïc MOURIGAL et Marine RAULY, Le Carlat,

Jade MOULIN née le 1^{er} août 2022 de Jérôme MOULIN et Marie-Laure LONCHAMBON,
Lamorétie

Ezio TOUTIN né le 18 octobre 2022 de Eric TOUTIN et Célia CARRÉ, Le Bourg.

MARIAGES



Céline LACOSTE et Lionel FAIVRE le 9 juillet 2022, Arques

Muriel CONCHES et Frédéric ALCMEON le 6 août 2022, Magot

Margot AYRAL et Nathan BONNET le 10 septembre 2022, Le Safranié.

DÉCÈS



Monsieur DI PACE François, le 07 juin 2022, Le Bourg

Monsieur ROCHE Raymond, le 09 octobre 2022, Ripane

Monsieur RICHARD Jean-Claude, le 15 décembre 2022, le Carlat.

EXTRAIT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

FONCTIONNEMENT 2021			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	45 368,27 €	Atténuation de charges	319,00 €
Charges de personnel	31 744,80 €	Produits des services	16 254,84 €
Atténuation de produits	31 018,76 €	Impôts et taxes	110 247,34 €
Charges de gestion courante	31 641,08 €	Dotations et subventions	68 933,03€
Charges financières	2 690,09 €	Produits de gestion courante	29 587,95€
Charges exceptionnelles	0,00 €	Produits financiers	1,80 €
Amortissements	69,00 €	Produits exceptionnels	58,00 €
Total des dépenses 2021	142 532,00 €	Total des recettes 2021	225 401,96 €

INVESTISSEMENT 2021			
DEPENSES		RECETTES	
Logiciels	770,12 €	Affectation résultat de fonctionnement 2020	100 825,37 €
		Taxe d'aménagement	3 170,05 €
Panneaux de voirie	2 230,52 €	Caution	320,00 €
Ordinateur	1 437,10 €	Subvention ETAT mur cimetière	4 048,00 €
Défibrillateur	1 962,00 €	Subvention GROUPAMA	500,00 €
Réserves incendie	72 994,96 €	Subvention Département, four de Ripane	2 170,00 €
Caution	870,00 €	Subvention de CAUVALDOR, four de Ripane	5 000,00 €
Remboursement des emprunts	31 823,28 €	Amortissements	69,00 €
Total des dépenses 2021	112 087,98 €	Total des recettes 2021	116 102,42 €

ETAT DE LA DETTE COMMUNALE AU 31/12/2021

EMPRUNTS	DATE	DUREE EN MOIS	CAPITAL EMPRUNTÉ	CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2021
2 ^{ème} et 3 ^{ème} MAISON du CARLAT	Mai 2008	180	180 000 €	15 300,67 €
Tracteur épareuse (Emprunt réparti entre les communes de Condat, Saint Michel de Bannières, Cavagnac et Le Vignon en Quercy)	Juin 2017	120	104 000 €	9 703,89 €
Réserves incendie	Mars 2021	120	90 000 €	81 276,62 €

TRAVAUX 2022



DEFENSE INCENDIE (pose de citernes)

	DEPENSES		RECETTES		
	Travaux	Montants	Financements	%	Montants
Tranche 1	Sangou Bouygarèlès	56620 €	DETR	30%	44019 €
Tranche 2	Lamorétie La Roquette	49060 €	CAUVALDOR	20%	30600 €
Tranche 3	Friat Laulerie	30180 €	DEPARTEMENT	10%	15000 €
	Honoraires	17140 €	COMMUNE	40%	63381 €
TOTAL		153000 €	TOTAL	100%	153000 €

Quatre nouvelles citernes ont été implantées dans la commune cette année, sur les hameaux de : Lamorétie, La Roquette, Friat et Laulerie. Les travaux de défense incendie sur la commune sont maintenant achevés. La visite de réception des réserves d'eau a été effectuée par le SDIS du Lot. Au cours de la visite de réception, un essai d'aspiration et un contrôle des différents équipements a été effectué, un procès-verbal de réception a été établi, les réserves sont donc déclarées, opérationnelles et conformes.



Lamorétie



Friat



Laulerie



La Roquette



Eclairage public LED

La Commune a fait le choix de la variation de puissance pour permettre de réguler l'intensité de la lumière dégagée en fonction des heures. Durant les périodes de faible fréquentation des lieux, l'intensité lumineuse est abaissée.

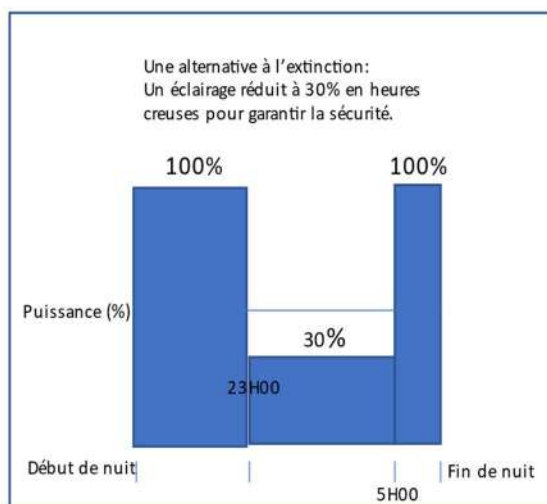
Pour nos luminaires, l'appareillage interne est réglé à 30% de 23h00 à 5h00.

(Pour exemple, les Villes qui passent en LED choisissent en général un abaissement de 50%)

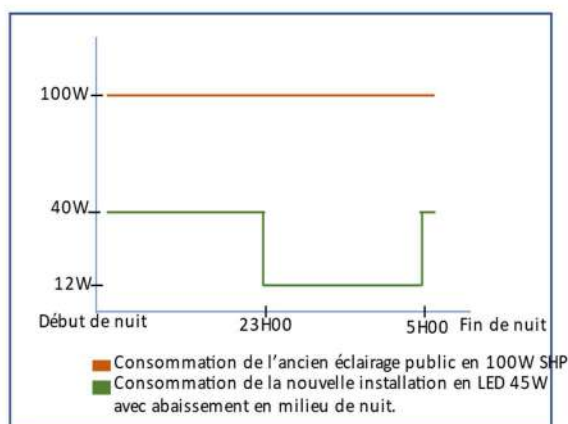
Les luminaires équipés par cette technologie ne permettent pas de réaliser une extinction totale.

L'avantage de ce système LED est de réaliser en moyenne les 2/3 d'économie d'énergie par rapport à un éclairage public de l'ancienne génération, tout en gardant un minimum de lumière durant la 2ème partie de nuit.

Vous trouverez ci-joint l'histogramme et la courbe de simulation de la consommation.



Consommation de l'Eclairage public avant travaux et après travaux sur une nuit, simulation pour 1 luminaire.





LA COUR DE LA MAIRIE S'EST REFAIT UNE BEAUTE

Les travaux de rénovation ont débuté le 22 septembre 2022, dépose et pose des nouveaux revêtements (enrobé en goudron et dalles en pierre), aménagement des parterres de fleurs. Un embellissement nécessaire de la cour de la mairie dont le revêtement au sol avait vieilli.

Des travaux de réfection qui représente un coût de **20017,20 € TTC**

Entreprise **SPI BATIGNOLLES MALET** : 19648,30 €

Entreprise **JARRIGE** :368,90 € (Achat des végétaux)





VOIRIE 2022

PROGRAMME voirie, réfection complète des routes.

VC 3 du RD 96 à la limite de Condat (550 m)

VC 9 de La Roquette à Barbaroux (300 m)

Travaux effectués par l'entreprise MARCOULY de Puy Lévêque



PROGRAMME de renforcement de chaussées.

Point à temps :

Travaux réalisés par l'entreprise SPI BATIGNOLLES de Brive, pour un montant de 5688,44 euros soit 3,82 tonnes de liant.

Une enveloppe d'enrobés et grave émulsion, d'un montant de 457,11 euros HT, est attribuée à la commune, la marchandise est à récupérer à la demande sur l'année, auprès de l'entreprise DEVAUP TP à Lachapelle Auzac, pour le rebouchage des nids de poule.

L'augmentation de l'enveloppe financière de 10,77% par rapport à 2021, n'a pas permis de compenser en intégralité l'évolution du prix des matériaux et du coût des prestations.

Ainsi on constate une hausse de 10% en moyenne pour les prestations de point à temps, 40% pour le prix de l'émulsion et de 20% pour les gravillons, impactant de fait, le tonnage alloué aux communes.



CIRCUIT PEDESTRE

Les 5 février et 30 avril 2022, deux journées de réhabilitation des chemins communaux et patrimoine ont été organisées.

Les associations communales, ainsi que de nombreuses personnes de Strenquels et de ses environs étaient présentes.

La première journée a été consacrée au débroussaillage du chemin au départ du bourg de Strenquels jusqu'à la route de Ripane, suivi d'un repas offert par la mairie et préparé par les bénévoles.

La deuxième matinée, trois équipes ont été formées, le grand nombre de personnes présentes, nous a permis d'effectuer :

- *La continuité de l'ouverture du chemin jusqu'à Ripane,
- *L'aménagement de marches sur le circuit,
- *Le nettoyage et la restauration du lavoir de la Roquette.

Un repas autour d'un sanglier farci cuit au four à pain de Ripane a clôturé cette deuxième matinée.

Vu le succès de ces deux journées, nous proposerons de nouvelles dates afin de continuer la restauration de nos chemins et de notre patrimoine.





PROJETS DE LA COMMUNE POUR 2023



SITE INTERNET

En 2023, la mairie de Strenquels lancera son premier site internet.

Un site simple d'accès pour vous informer de toutes les actualités de la commune et aussi un espace pour promouvoir la vie associative, culturelle, touristique...

Ce site est en cours de construction, c'est pourquoi nous sommes à votre écoute pour toute requête, suggestion, idée..... afin que ce site devienne un outil pratique et utile au quotidien.

Nous vous invitons à écrire à : mairie.strenquels@wanadoo.fr





ADRESSAGE

18

Depuis cette année, l'adressage est devenu obligatoire pour toutes les communes, en vertu de l'article 169 de la loi 3DS promulguée le 21 février 2022.

L'adressage et la numérotation sont les moyens qui permettent à chaque citoyen et tout lieu géographique d'être accessible et de bénéficier d'un ensemble de services. L'essentiel est de permettre l'accès rapide (à toute heure du jour et de la nuit) des services de secours SAMU, pompiers, médecins, ambulances..., d'assurer la qualité de la distribution du courrier, la livraison à domicile, l'accès des services à la personne, l'accès aux nouveaux services liés aux navigateurs et appareils de géolocalisation.

Le conseil municipal a donc délibéré fin 2021 pour le lancement de la procédure de dénomination et de numérotation des voies, demande de devis et inscription au budget 2022. Une demande de subvention a été adressée aux services de l'Etat dans le cadre des aides de la DETR (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux). Une demande d'étude, d'aide technique a été faite au SDAIL (Syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du LOT), qui nous accompagne dans la réalisation de cette opération.

De janvier à juin 2022 : Les voies de la commune ont été identifiées, recensées, localisées à l'aide du plan cadastral (cadastre napoléonien) et nommées puis validées par le SDAIL.

Les règles de nommage sont :

- > **Route et Rue** (voies qui permettent la circulation des véhicules)
- > **Impasse** (voie sans issue)
- > **Chemin** (Voie bitumée ou non qui se termine par un chemin piétonnier non ouvert à tout type de véhicule)

De juin à octobre 2022 : une réunion publique, le 8 juillet 2022, des permanences d'information et des rencontres avec des habitants sur le projet d'implantation des plaques et des poteaux de rues ont été organisées.

De novembre à décembre 2022 : numérotation des habitations et locaux concernés par le projet.

La numérotation métrique choisie est établie par un nombre représentatif de la distance en mètres entre le début de la voie et l'habitation. Ce système permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis, ter... source parfois d'ambiguïté. La série des numéros d'une voie est formée par des nombres pairs pour le côté droit et des nombres impairs pour le côté gauche. Autre avantage non négligeable de ce système : il est particulièrement efficace pour les organismes de secours puisque le numéro comporte la distance à parcourir depuis le début de la voie.

En début 2023 : délibération du conseil municipal, commande de la signalétique à l'entreprise ALEC de Nerac (47) et inscription officielle dans la base de données nationales d'adressage.

Tous les propriétaires ou locataires seront avisés par un courrier personnalisé, accompagné d'une attestation de numérotation, qui leur indiquera les différentes démarches à entreprendre pour communiquer leur « nouvelle adresse » ainsi que les modalités de retrait et de pose de la plaque du numéro. L'acquisition des plaques de dénomination et numérotation des voies sera prise en charge par la municipalité. La pose des plaques de dénomination des voies sera réalisée par la municipalité, en revanche les plaques de numérotation seront confiées à chaque propriétaire ou locataire qui procédera à la pose.

Pour éviter un télescopage d'information et des risques d'erreurs avec le recensement qui aura lieu sur la commune du 19 janvier au 18 février 2023 l'officialisation sera faite début mars



EPAREUSE



Entente Strenquels, Cavagnac, Condat
Saint Michel de Bannières, Le Vignon en Quercy.

	2018	2019	2020	2021	2022
Strenquels	98,33 h	99,02 h	89,10 h	141,75 h	79,36 h
Autres communes	383,11 h	316,09 h	423,89 h	574,97 h	302,7 h
Total des heures	481,44 h	415,11 h	512,99 h	716,72 h	382,06 h
Coût horaire de fonctionnement	46,13 €	56,70 €	40,46 €	50,73 €	75,05 €

En 2022, en raison de la sécheresse, il n'a été effectué que 2 passages sur chaque commune. C'est la raison pour laquelle le nombre d'heures a diminué.

En ce qui concerne l'augmentation du coût horaire de fonctionnement, il se justifie par des dépenses d'entretien plus importantes, que les années précédentes, sur le tracteur et l'épaveuse.

ASSAINISSEMENT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
DE LA TOURMENTE



Nombre d'abonnés en 2021 : 397

M³ consommés en 2021 : 31740

Nombre de branchements en 2020 : 398

	2021		2022	
Abonnement	Part collectivité	Part usager	Part collectivité	Part usager
	106,05	159,73	115,91 €	161,31 €
Pour une consommation de 120 m ³	472,83		+0,8% soit 476,60 €	
Prix TTC du m ³ Pour une consommation de 120 m ³	3,94 €		3,97 €	

Votre assainissement collectif : Un syndicat intercommunal (suite)

LE BUREAU :

Président : **SIREYJOL David**

Vice-Présidente : **ALARY Marielle**

Vice-Président : **GIMEL Guy**

Les travaux sur BARRAT : Les tests de conformité sont positifs depuis cet automne.

Les travaux sur l'avenue du Dr MONMONT : Ils ont été effectués avec succès, le temps étant de la partie.

La station d'assainissement : Elle fonctionne assez bien et le premier faucardage de roseaux aura lieu courant février 2023.

REALISATIONS	Dépenses	Recettes
STATION D'EPURATION	1 054 000,00 € HT	574 432,00 € (55 %) subvention 432 140,00 € (41 %) emprunt 47 428,00 € (04 %) autofinancement
RESEAUX BARRAT	246 500,00 € HT	30 000,00 € (12 %) subvention 216 500,00 € (88%) emprunt
RENOUVELLEMENT RESEAUX AV. DU DR MONMONT	321 000,00 € HT	256 800,00 € (80%) subvention 64 200,00 € (20 %) emprunt

Pour nous contacter :

Siège social :

Syndicat intercommunal de la Tourmente - Mairie de Condat 46110 CONDAT

Tél. **05/65/32/11/26**

Mail : syndicat.tourmente@orange.fr

GALERIE PHOTOS

Friat



Ripane

Bonard



Arques

Laulerie



Lamorétie



Décorations de Noël dans le Bourg

BON A SAVOIR...



CINE BELLE ETOILE

Dans le cadre de « ciné belle étoile », en partenariat avec Cauvaldor, Ciné Lot, les associations de Strenquels et la municipalité ont proposé une soirée cinéma en plein air.

En fin d'après-midi, les associations ont organisé une animation musicale avec les Aiglons Martelais et une démonstration du centre canin Martelais.

Vers 22 heures la projection du film » IBRAHIM ».

Cette soirée a été pour la centaine de participants l'occasion de se retrouver et de vivre un moment de convivialité.





RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, STRENQUELS réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
1. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
2. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie de Strenquels au 05.65.32.16.12 ou mairie.strenquels@wanadoo.fr.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr





FRANCE SERVICES

Conseils, aides aux démarches administratives... La communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne accompagne les habitants avec un nouvel espace France Services et une offre complète.

La communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne a ouvert cinq maisons France Services Cauvaldor. La collectivité, soucieuse de permettre aux habitants d'avoir accès à une offre complète de services publics, a choisi de s'appuyer sur le dispositif national France Services et de compléter l'offre.

Nos agents ont été formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives auprès de 9 opérateurs nationaux conventionnés avec les services de l'État : CAF, Pôle Emploi, CNAM, CNAV, MSA, la Poste, Ministères de l'Intérieur et de la justice, DGFIP.

Ils peuvent également, selon les besoins, orienter sur les services de Cauvaldor : urbanisme, enfance-jeunesse ou le CIAS ...

En outre, au-delà de ses partenaires conventionnés, des permanences occasionnelles sont organisées avec des partenaires locaux.

Enfin, un espace informatique est en libre accès dans les locaux pour ceux qui en ont besoin.

L'offre de services est ouverte aux habitants du territoire de Cauvaldor mais aussi à tous les résidents du bassin de vie de Gramat, Biars-sur-Cère ou Martel, sans aucune distinction de leur communauté de communes d'origine.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

CONTACTER MME PINSAC MARIE-PIERRE AU [05 82 13 00 85](tel:0582130085) OU MR BONNEVAL FREDERIC AU [05 82 13 00 77](tel:0582130077) LES CONSEILLERS SUR LA COMMUNE DE MARTEL

ADRESSE : AVENUE DE NASSOGNE (ANCIENNE PERCEPTION) 46600 MARTEL





LA MÉDIATION NUMÉRIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Qu'est-ce qu'un médiateur numérique ?

Un médiateur numérique est une personne qui accompagne les habitants à se familiariser avec l'utilisation des différents outils numériques : ordinateur, tablette, téléphone portable, imprimante, scanner, webcam, appareil photo...

Il œuvre pour rendre le numérique accessible à tous. Il transmet des compétences numériques qui permettent à chacun de prendre confiance pour devenir autonome dans l'utilisation de ces outils, et d'en faire un moyen d'insertion sociale et économique.

Il propose des ateliers collectifs ou individuels à destination d'un public débutant à initier, allant de la découverte des utilisations de base jusqu'à l'apprentissage de compétences plus spécifiques. Du matériel est mis à disposition par chaque structure, toutefois les personnes qui en possèdent déjà peuvent l'amener lors des ateliers.

Dans le Lot, il existe depuis de nombreuses années des lieux de médiation numérique tels que les Médiathèques, Cyber-bases, Points numériques.

L'arrivée de conseillers numériques en 2021

En 2021, dans le cadre du plan France Relance, 4 000 postes de Conseillers numériques ont été subventionnés, par la Banque des Territoires, sur l'ensemble du territoire national afin de proposer une solution d'accompagnement au numérique dans le quotidien des Français.

Ces conseillers numériques viennent compléter l'équipe des médiateurs numériques déjà existante sur notre territoire.

Dans le Lot, 23 conseillers numériques ont été recrutés par diverses structures : collectivités territoriales, entreprises et associations de l'économie sociale et solidaire.

Quelles sont les activités proposées par un médiateur numérique ?

Les activités sont réparties en huit grandes thématiques. Quatre thématiques sont incluses dans l'offre dite générale et sont proposées par l'ensemble des structures. Les quatre autres thématiques constituent des offres spécifiques et ne sont proposées que par certaines structures. La thématique des démarches administratives en ligne est proposée par des structures qui disposent d'une France Services dans leurs locaux. Les agents France Services sont formés pour effectuer avec vous, ou pour vous, vos démarches administratives du quotidien.

OFFRES GENERALES

OFFRES SPECIFIQUES

S'APPROPRIER LE MATERIEL NUMERIQUE	UTILISER INTERNET	LA PREVENTION ET LE SECURITE AUTOUR DES OUTILS NUMERIQUE	LA CREATION MULTIMEDIA
<ul style="list-style-type: none"> ☒ Première prise en main Allumer - Charger - Clavier - Souris ☒ Découverte de l'interface Bureau - Menus - Icônes ☒ Gestion des dossiers et fichiers Déplacer - Enregistrer - Stocker ☒ Connecter des périphériques USB - Imprimante - Scanner ☒ Maintenance et paramétrage ☒ Gestion de mot de passe 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Se connecter à internet ☒ Navigation et recherche ☒ Achats et petites annonces ☒ Découverte des services en ligne ☒ Créer un compte sur un site 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Education aux médias ☒ Le cyberharcèlement ☒ E-réputation et identité numérique ☒ Effectuer une veille numérique ☒ Sécuriser ses outils numériques ☒ Guide pour acquérir des outils numériques adaptés à ses besoins ☒ La cyber malveillance ☒ Le bien être numérique ☒ Le numérique responsable 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Univers de la vidéo ☒ Univers de l'audio ☒ Univers de la photo ☒ Univers du graphisme
S'INITIER A LA BUREAUTIQUE	COMMUNIQUER	LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES <small>*UNIQUEMENT STRUCTURES FRANCE SERVICE</small>	LA DECOUVERTE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
<ul style="list-style-type: none"> ☒ Installer et découvrir des logiciels ☒ Le traitement de texte ☒ Le tableur 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Créer et gérer une boîte mail ☒ Dialoguer en vidéo Visioconférence ☒ Les messageries instantanées ☒ L'usage des réseaux sociaux ☒ Création de contenu Visibilité - Système gestion de contenu 	<ul style="list-style-type: none"> Liées à la formation, l'emploi et la vie professionnelle ☒ Liées à la parentalité ☒ Liées au domaine bancaire ☒ Liées au domaine social ☒ Liées aux impôts ☒ Liées à la retraite ☒ Liées au domaine de la sante 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Les robots pédagogiques ☒ Le codage et la programmation ☒ La réalité virtuelle ☒ L'impression 3D ☒ Les jeux vidéo ☒ L'univers du Fablab ☒ La domotique

A qui sont destinées les activités d'un médiateur numérique ?

Les activités proposées sont accessibles à tout le monde, quel que soit ses besoins. Certaines structures ont toutefois spécifié un public qu'elles ont identifié comme prioritaire selon la fréquentation de leur lieu et leur cœur de métier.

Où trouver un médiateur numérique ?

Certaines structures proposent une offre à l'échelle départementale, d'autres à l'échelle locale. La plupart des conseillers et médiateurs numériques sont itinérants et proposent des ateliers dans plusieurs communes. N'hésitez pas à prendre contact avec les structures proches de chez vous pour connaître les prochains lieux et dates de leurs interventions.

Salle multimédia de Vayrac

Place du 11 novembre - 46110 Vayrac - 05 65 32 13 63

E-mail : mairie-vayrac@wanadoo.fr

Site web : <https://www.vayrac.fr/accueillir/bibliotheque-et-salle-multimedia>

Conditions d'accès : Tous publics - Tarif initiation : 25 € pour 5 h

Offres générales

Offres spécifiques :

Prévention et sécurité autour des outils numériques :

- Education aux médias
- Le cyberharcèlement
- E-réputation et identité numérique
- Effectuer une veille numérique
 - La cyber malveillance
 - Le bien être numérique

La création multimédia :

- Univers de la photo



GESTION DE NOS DECHETS

Des incivilités sont régulièrement constatées au niveau des containers à poubelles.

Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) est puni d'une amende forfaitaire de 35 euros qui peut être majorée à 75 euros ! Dans le droit français, il est régi par [l'article R632-1 du Code Pénal](#).

Nous attirons votre attention sur le fait que les containers ne prennent pas les objets qui doivent être apportés à la déchetterie et nous rappelons que deux déchetteries sont à la disposition sur le canton : Vayrac et Martel.

Horaires de la Déchetterie de Martel

Mardi, mercredi et vendredi : 14h-18h

Jeudi et samedi : 9h-12h

Jours de Fermeture : lundi et dimanche

Horaires de la Déchetterie de Vayrac

Lundi, Mercredi : 14h-18h

Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h

Jours de Fermeture : Dimanche



Exemples à ne pas suivre....



SECURITE DES PIETONS ET DES VEHICULES A 2 **ROUES SUR NOS ROUTES DE CAMPAGNE**

Depuis quelques semaines, nous remarquons un nombre accru de comportement à risques.

De ce fait, nous vous rappelons quelques consignes de sécurité.

>Port des équipements réfléchissants lors de vos sorties plus particulièrement celles nocturnes (marche, sortie en vélo)

>Pour tous types de travaux pensez à une signalétique visible. (Triangle, panneaux de signalisation).

Soyez le propre acteur de votre sécurité car il vaut mieux prévenir que guérir !!!





REPAS DES AÎNES

Annulé l'an passé à cause de la covid, le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité à partir de 70 ans, a eu lieu, vendredi 12 décembre 2022 à la salle des fêtes, où se sont retrouvés 40 personnes.

Autour d'un copieux menu, confectionné par le traiteur Basile Crémoux, nos aînés ont partagé ce moment chaleureux et convivial.

Un colis gourmand a été distribué aux aînés, ne pouvant se déplacer au repas.





SOLIDARITE UKRAINE



Suite à l'arrivée de plusieurs familles ukrainiennes sur notre canton début avril 2022, le Collectif solidaire « **bienvenue ici** » est né, dans l'urgence de la volonté d'un petit groupe d'habitants de Saint Michel de Bannières désirant se structurer afin d'accompagner ces nouveaux arrivants, mais aussi les familles qui les accueillent.

C'est un réseau d'entraide et de solidarité qui répond à l'urgence du moment (accueil de réfugiés Ukrainiens) sans se fermer à toute forme de solidarité pour l'avenir.

Dans ce sens, le collectif serait heureux d'avoir de l'aide même très ponctuelle, par exemple accompagner un réfugié chez le médecin, covoiturer, amener les enfants aux points de ramassage scolaire ou aux rendez-vous administratifs, consacrer une heure de son temps pour remplir des documents, ou simplement discuter en anglais ou en français et toute tâche de la vie quotidienne qui nous est familière et qui serait accueillie par le collectif avec beaucoup d'enthousiasme.

On peut avoir envie de rendre service par solidarité sans pour cela s'engager sur la durée ni le temps. Toute bonne volonté sera accueillie avec bienveillance et reconnaissance.

Pour tout renseignement et proposition bénévole :

CONTACT : collectifsolidairebienvenueici@gmail.com

Le réseau c'est aussi :

>**Une salle de rencontre et de cours** aménagée au 1^{er} étage de la mairie de St-Michel-de-Bannières

>**Un dressing solidaire** (à côté de cette salle)

>**Un système de covoiturage**

>**4 cours gratuits de français langues étrangères** par semaine assurés par des bénévoles.

>**Des après-midi rencontres** au parc de jeux de Cavagnac

>**Des ateliers d'art-thérapie** pour enfants

>**Un relais vers les aides sociales et les associations** existantes (Secours populaire, Restos du cœur, Croix rouge...)

>**Des boîtes à dons** dans les mairies de St Michel et du Vignon en Quercy.

Si vous désirez accueillir une famille ou vous joindre à eux vous serez les bienvenus !



Elue de Strenquels référente : Mme **Cavanié Solange**

Tél :06.76.78.49.82

LES NOUVELLES ENTREPRISES 2022

Entreprise Jouvent Pierre (travaux de menuiserie bois et PVC...) « Le Carlat »



Entreprise Robert Sacha (Vente de bois de chauffage, élagage, abattage, terrassement...) « Laulerie »



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Permanences : **Lundi et Vendredi** de 15H à 17H
Mercredi de 15H à 18H

Tél : **05.65.32.16.12.**

E-mail : mairie.strenquels@wanadoo.fr

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Prix de la location pour les habitants de la commune :

- 100 € du 1^{er} octobre au 30 avril et 80 € du 1^{er} mai au 30 septembre

Prix de la location pour les personnes extérieures à la commune :

- 220 € du 1^{er} octobre au 30 avril et 200 € du 1^{er} mai au 30 septembre

Une caution de 300 € et une attestation d'assurance seront demandées lors de la réservation de la salle. Un état des lieux, un inventaire de la vaisselle et du mobilier seront établis en début et en fin de location. La salle devra être rendue aux heures convenues, avec tout le matériel mis à disposition et en parfait état de propreté intérieure et extérieure.

La location est gratuite pour les associations de la commune (dans la limite de 5 gratuites par an) :

- 100 € du 1^{er} octobre au 30 avril
- 80 € du 1^{er} mai au 30 septembre

Prix de la location pour les associations extérieures à la commune :

- 100 € du 1^{er} octobre au 30 avril
- 80 € du 1^{er} mai au 30 septembre